

AIDE EN FAVEUR DE CERTAINES CANTINES SCOLAIRES

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE¹ (EPCI)

Décret n° 2021-126 du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance
Arrêté du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance

[Avant de compléter le formulaire, il est recommandé de consulter la notice d'information](#)

IDENTIFICATION DE L'EPCI

N° SIRET* :

Nom de l'EPCI* :

* :

Ce courriel sera systématiquement utilisé pour les échanges entre l'EPCI et l'ASP.

ADRESSE

Numéro : Libellé de la voie* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Commune* :

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRESENTANT LÉGAL DE L'EPCI SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom* : Prénom* :

Fonction* :

 * :

¹ établissements publics de coopération intercommunale définis à l'article L. 5210-1-1 A du code général des collectivités territoriales.

LISTE DES COMMUNES ELIGIBLES POUR LESQUELLES L'EPCI DEMANDE LA SUBVENTION

Code postal de la commune	Nom de la commune*	N° SIRET	Nombre d'écoles primaires concernées*	Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles primaires concernées*	Nombre d'élèves d'écoles primaires ayant déjeuné à la cantine intercommunale pendant l'année scolaire 2018/2019	Nombre de repas servis aux élèves des écoles primaires sur l'année scolaire 2018/2019*
TOTAL						

Les communes éligibles sont les communes éligibles à la fraction de la dotation de solidarité rurale prévue par l'article L. 2334-22-1 du code général des collectivités territoriales (DSR cible) en 2020 pour lesquelles l'EPCI exerce la compétence de restauration scolaire.

Doivent être comptabilisées comme écoles primaires les écoles maternelles, élémentaires et primaires (comportant à la fois des classes maternelles et des classes élémentaires).

Dans « nombre de repas » : indiquer le nombre total de repas servis aux élèves des écoles primaires au cours de l'année scolaire 2018/2019. **Pour les communes de Guyane et de Mayotte, indiquer le nombre total de repas et de collations** servis aux élèves des écoles primaires au cours de l'année scolaire 2018/2019.

Se référer à la notice d'information.

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Part de produits durables et de qualité (dont produits biologiques) entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date : %

Part de produits biologiques entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date : %

Mode de gestion de la cantine intercommunale : Gestion directe Gestion concédée

PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Objectifs principaux du projet* :

- augmenter la part de produits durables et de qualité augmenter la part de protéines végétales dans les repas
 lutter contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons substituer les contenants en plastique
 améliorer l'information des usagers

Description du projet permettant de montrer que le(s) matériel(s) et le(s) prestation(s) dans le tableau ci-après sera(ont) bien utilisé(e)(s) dans une activité de restauration collective à destination des élèves des écoles primaires dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGAlim (cf notice d'information)* :

Votre projet s'inscrit-il dans le cadre d'un projet alimentaire territorial ?

- oui Si oui, nom de la structure porteuse du PAT : _____
 non

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

MATÉRIELS ET PRESTATIONS ÉLIGIBLES ENVISAGÉS*

Catégorie de matériel et prestations éligibles parmi les catégories prévues dans l'arrêté*	Dénomination du matériel ou de la prestation*	Etat*	Achat par Crédit-bail ou location longue durée avec option d'achat*	Montant estimatif maximum (€ HT)*	Calendrier prévisionnel d'achat (mm/aaaa)*
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
				,	
TOTAL				,	

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

AUTRES AIDES ET FINANCEMENTS ENVISAGÉS (HORS EMPRUNTS ET FONDS)

À quelles autres aides ou financements les dépenses faisant l'objet de la présente demande seront-elles candidates (hors emprunts et fonds propres) ? (plusieurs réponses possibles)* : **à renseigner obligatoirement**

• Aucune

• Une ou plusieurs aides régionales oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide distribuée par l'ADEME oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide européenne oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Autre(s) oui non

indiquer le(s) nom(s) de cette(ces) aide(s) : _____

Montant total estimé de cette(ces) aide(s) : , €

• **Montant total estimé de l'ensemble des autres aides ou financements :** , €

Le demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements portés sur la présente demande
- certifie sur l'honneur que les biens et prestations n'ont pas été cédés au moment du dépôt de la demande
- certifie sur l'honneur que les biens seront conservés pendant une durée initiale de trois ans compter de la date de la facture
- certifie sur l'honneur que les biens seront affectés à une activité de restauration universitaire
- déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2021-126 du 6 février 2021 et de l'arrêté du 6 février 2021
- s'engage à tenir à disposition de l'AA tout document permettant d'effectuer le contrôle de l'exactitude de ses déclarations
- s'engage à ne pas demander d'aide publique qui n'aurait pas été déclarée par la présente sans en informer au préalable l'AA
- atteste sur l'honneur être pourvu de ses obligations légales administratives, sociales, fiscales et comptables

Fait à : _____ le* :

Signature, qualité et cachet du signataire

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE DE SUBVENTION

- Une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité du représentant légal du demandeur

Une copie de l'attestation de copropriété prenant le numéro et la dénomination précise de l'immeuble

Un justificatif du statut de la demande attestant de sa qualité de représentant légal

Des pièces justificatives du montant prévisionnel des dépenses et prestations **devis non signé(s)** (précisant les montants correspondants respectifs de chaque type de matériel ou prestation propre et de contrat de crédit-bail etc)

Un relevé d'identité bancaire de l'établissement

Un acte justificatif de l'existence de la compétence en matière de restauration scolaire destinée aux élèves des écoles primaires des communes concernées dans le tableau ci-dessous pendant la période du présent formulaire

Ce document doit être complété informatiquement, imprimé, signé (signature originale, qualité et cachet du signataire) puis envoyé, accompagné des pièces justificatives précitées, à la Direction régionale de l'ASP suivante :

Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :
Bretagne Centre-Val de Loire Grand Est Hauts-de-France Ile-de-France Normandie	Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle-Aquitaine Occitanie Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse Pays de la Loire	Mayotte La Réunion	Guadeloupe Guyane Martinique
Direction régionale ASP Hauts-de-France Site d'Amiens 15 avenue Paul Claudel BP 34201 80042 Amiens Cedex 3	Direction régionale ASP Occitanie Parc Georges BESSE 115 Allée Norbert WIE- NER Immeuble Arche BOTTI CS 70001 30039 Nîmes Cedex 1	Direction Régionale ASP de la Réunion 2, rue Lory les bas CS 21003 97497 Sainte-Clotilde Cedex	Direction régionale ASP Guadeloupe Immeuble Fourni Voie Verte Jarry 97122 Baie-Mahault
HDF-cantines-relance@asp-public.fr	OCC-cantines-relance@asp-public.fr	REU-cantines-relance@asp-public.fr	GUA-cantines-relance@asp-public.fr